



Ontario

Deposit Insurance
Corporation of Ontario

Société ontarienne
d'assurance-dépôts

Protection. Sécurité. Stabilité.



Info

21 mai 2008

Vos dépôts sont **protégés**

OMBUDSMAN DE LA SOAD

Le conseil d'administration de la SOAD est heureux d'annoncer la nomination de Beryl Roberto à titre de premier ombudsman de la SOAD, à compter du 1^{er} juin 2008. La SOAD a mis sur pied le Bureau de l'ombudsman pour s'assurer que tous les intervenants aient accès à un mécanisme de résolution des plaintes. M^{me} Roberto a une vaste expérience du secteur des coopératives financières, puisqu'elle a travaillé au sein de la Teachers' Credit Union pendant 38 ans, dont 24 à titre de présidente et chef de la direction. On trouvera sur le site Web de la SOAD des renseignements détaillés concernant le recours aux services de l'ombudsman.

RÉVISION DU SITE WEB

Le site Web public de la SOAD a été considérablement révisé, afin d'en améliorer la convivialité et la facilité d'utilisation pour les utilisateurs. Tous les intervenants sont invités à parcourir le nouveau site Web et à nous faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions. Les caisses populaires et les credit unions ont toujours accès aux mêmes renseignements privés qu'avant en ouvrant une session sur le site.

<http://www.soad.com>

RÉVISION DU MODÈLE POUR L'ATTRIBUTION DE COTES DE RISQUE AUX PRÊTS COMMERCIAUX

En vertu du règlement administratif sur les normes de saines pratiques commerciales et financières, les caisses populaires et les credit unions sont tenues de gérer activement le risque de crédit. La SOAD fournit des outils commodes pour faciliter la

gestion de ce risque. Le modèle pour l'attribution d'une cote de risque aux prêts commerciaux a récemment été mis à jour et simplifié. Il est disponible sur notre site Web, sous la rubrique Publications.

LES CONSULTATIONS SUR UN RÉGIME DE PRIMES DIFFÉRENTIELLES (RPD) SE POURSUIVENT

La SOAD tient à remercier tous les intervenants pour leurs observations à propos du document de consultation sur un régime de primes différentielles. Bien que les commentaires et la rétroaction reçus soient généralement favorables, certains répondants ont formulé des suggestions qu'il importe de prendre en considération. Pour donner suite à la recommandation d'un comité consultatif formé de dirigeants de credit unions et de caisses populaires, la SOAD entreprend d'analyser plus en profondeur les répercussions des suggestions reçues. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation au cours des prochains mois. Nous ne prévoyons apporter aucun changement au RPD en 2008.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (NIIF)

Le Conseil des normes comptables (CNC) a annoncé que le Canada adoptera les NIIF d'ici 2011. La SOAD invite donc toutes les caisses populaires et credit unions à s'adresser à leurs conseillers professionnels pour connaître les répercussions de ce changement sur leurs déclarations financières.

DÉCLARATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les exigences de la SOAD en matière de déclarations réglementaires font à l'heure actuelle l'objet d'un examen à la lumière des modifications proposées de la Loi et de la réglementation y afférente. Les modifications apportées aux exigences seront annoncées sous peu.

RÉVISION DU PROGRAMME D'INSPECTIONS

La SOAD apporte des modifications à son programme d'inspections (anciennement « révisions sur place »). À compter de 2008, tous les établissements de catégorie 1 feront l'objet d'une inspection annuelle. Ces inspections seront effectuées principalement par le personnel de la SOAD, et porteront sur l'évaluation axée sur les risques dans le cadre du contrôle de la gestion des risques au sein de chaque établissement. Nous continuerons d'effectuer de manière aléatoire des inspections sans préavis.

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOAD

Durant le premier trimestre de 2008, la SOAD n'a enregistré aucune perte dans son fonds de réserve d'assurance, et les frais d'exploitation étaient inférieures au budget. Le fonds de réserve d'assurance s'établit donc à 111 millions de dollars, soit 59 points de base (pb) des dépôts assurés.

Vos commentaires sont importants pour nous

Nous apprécions connaître votre opinion à propos de tout ce qui touche la SOAD. Si vous avez des commentaires ou des questions, communiquez avec nous au 1-800-268-6653 ou à info@soad.com.